

Programme de moniteurs de français à temps partiel de la Nouvelle-Écosse

Le *Programme de moniteurs de français à temps partiel de la Nouvelle-Écosse* est un programme qui offre une expérience de travail à des étudiants néoécossais qui sont présentement aux études au niveau postsecondaire. Dans le cadre de ce programme, le candidat élaborera et mettra en œuvre des activités en français au niveau élémentaire ou secondaire, huit heures par semaine pendant six mois, soit du 1 octobre au 31 mars. Les moniteurs de français sont payés 5 333\$ (montant imposable), sur une période de six mois.

Formulaire de demande

Pour effectuer une demande, cliquez [ici](#).

Rôle

- Aider l'enseignant en salle de classes pour soutenir et motiver les élèves dans leur apprentissage du français, en mettant l'accent sur l'aptitude à parler couramment;
- Organiser des activités culturelles conçues pour aider les élèves à découvrir et à apprécier la langue française, les encourageant ainsi à poursuivre leur apprentissage et à améliorer leurs compétences.

Note : Les moniteurs de français ne remplacent pas les enseignants.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible au programme de moniteurs de français à temps partiel de la Nouvelle-Écosse, le candidate doit ;

- Être compétent en français à l'oral et à l'écrit
- Être citoyen ou résident permanent (Les personnes qui étudient au Canada en vertu d'un visa d'étudiant ne sont pas admissibles)

Étudier à temps plein à compter de septembre prochain dans un établissement postsecondaire en Nouvelle-Écosse

- Université Acadia (Wolfville)
- École de théologie de l'Atlantique (Halifax)
- Université Dalhousie (tous les campus de la province)
- Université de King's College
- Université Mount Saint Vincent
- Collège d'art et de design de la Nouvelle-Écosse
- Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse (tous les campus de la province)
- Université St. Francis Xavier (Antigonish)
- Université Saint Mary's (Halifax)
- Université Cape Breton (Sydney)
- Université Sainte-Anne (tous les campus de la province)

Comment présenter une demande

Votre demande doit comprendre ce qui suit :

- Votre demande remplie
- Les documents suivants:
 - Preuve du statut de citoyen canadien ou de résident permanent (certificat de naissance, passeport, carte de citoyen, carte de résident permanent, etc.).
 - Votre relevé de notes le plus récent et portant le sceau de l'établissement émetteur
 - Votre curriculum vitae

*Veuillez noter : Les demandes incomplètes ne seront pas acceptées.

La date limite pour faire demande est le **15 mars**. Autrement, vous serez placé sur une liste d'attente.